

## Les mesures de solidarité nationale

### LES CHIFFRES

- **220 euros** : c'est le montant de la prime de fin d'année qui sera versée pour une personne seule au RMI.
- **25%** : c'est l'augmentation du minimum vieillesse et de l'AAH d'ici 2012.
- **1<sup>er</sup> avril** : c'est désormais la date de revalorisation annuelle des pensions de retraite pour mieux tenir compte de l'inflation.

### L'ESSENTIEL

- Lors de son discours de Toulon consacré à la situation économique, le Président de la République s'est montré déterminé à **maintenir le cap des réformes** et à **renforcer la cohésion sociale**.
- Pour venir en aide aux plus vulnérables, le Gouvernement prend ainsi un ensemble d'initiatives qui visent à **renforcer la solidarité nationale** et à **garantir leur pouvoir d'achat**, avec :
  - la création du RSA,
  - la revalorisation du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapés (AAH),
  - la revalorisation des retraites agricoles,
  - une prime exceptionnelle pour les titulaires de minima sociaux, qui s'ajoutera à la prime de fin d'année.

### *A FORCE DE DENONCER L'ASSISTANAT, LE GOUVERNEMENT N'OUBLIE-T-IL PAS LA SOLIDARITE ?*

- Au contraire. Il ne faut pas confondre l'assistance et la solidarité. Notre priorité, c'est de **récompenser l'effort et le travail**, notamment des **plus modestes**. Le Président de la République a également voulu apporter des réponses aux préoccupations de **justice sociale** des plus vulnérables, afin de les aider dans leur vie quotidienne.
- Il a fixé comme objectif de **réduire la pauvreté en France d'un tiers en cinq ans**. Rappelons qu'en France, **7 millions de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté et qu'il y a près de 2 millions de travailleurs pauvres** (ceux qui perçoivent 880 € par mois pour une personne seule et 1 320 € pour un couple sans enfants). Les seniors sont eux aussi concernés : **600 000 personnes perçoivent le minimum vieillesse**, qui permet à toute personne de 65 ans et plus de faire face aux dépenses courantes.
- Avec le revenu de solidarité active, justement, nous allons profondément moderniser les politiques de solidarité en France, **en conciliant le travail et la solidarité**. Il s'agit donc de **garantir que le travail paie** : toute personne qui reprendra un travail ou qui augmentera la durée de son travail sera ainsi assurée d'accroître ses revenus.
  - C'est une réforme profonde de nos politiques d'insertion que le Parlement examine actuellement. **1,5Mds d'euros** supplémentaires y seront consacrés. Les premiers versements interviendront à partir de juillet prochain.

### *MALGRE LA CRISE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE VA-T-IL TENIR SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES PLUS DEMUNIS ?*

- Oui. Nicolas Sarkozy avait pris l'engagement de revaloriser les petites retraites et notamment **d'augmenter le minimum vieillesse de 25% d'ici 2012**. Ces engagements seront tenus :
  - Sans attendre, une majoration de 200 euros a été versée aux 600.000 personnes concernées dès le mois de mars de cette année. En 2009, la revalorisation atteindra près de 7% pour les personnes seules.
  - Pour les veuves et les veufs les plus modestes, soit près de 600.000 personnes, le taux de réversion (c'est-à-dire le pourcentage permettant le calcul de la pension qui revient au conjoint) sera porté de **54 à 60%**.
  - **Près de 200 000 exploitants agricoles** qui n'ont pas une carrière complète en agriculture bénéficieront également d'une revalorisation de leur retraite, à compter de l'année prochaine.

- S'agissant des salariés, et notamment des ouvriers, qui ont travaillé toute leur vie à de faibles niveaux de salaires, **l'objectif d'un minimum de pension fixé à 85% du SMIC net** sera reconduit jusqu'en 2012.
- L'engagement de **revaloriser l'allocation adultes handicapés (AAH) de 25% d'ici à 2012** sera tenu : c'est la première fois qu'une hausse aussi importante est décidée.
  - Nous avons revalorisé l'AAH de 5% en 2008, et nous poursuivons cette revalorisation en 2009, dans le cadre du projet de budget qui vient d'être présenté.
  - Concrètement, l'AAH est passée **de 621€ à 652€ en 2008 pour une personne seule, et sera portée à 681€ en 2009.**
  - La solidarité de la société envers les handicapés, ce n'est pas simplement une question de prestation. Comme l'a souhaité le Président de la République lors de la Conférence nationale sur le handicap en juin dernier, l'AAH sera réformée pour qu'elle ne soit plus un obstacle à l'emploi, mais au contraire **un tremplin** pour les personnes handicapées qui peuvent travailler.

### **PEUT-ON GARANTIR LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES COMPTE TENU DE L'INFLATION ?**

- Oui. Pour tenir compte de l'accélération de l'inflation cette année, nous avons revalorisé les pensions de retraite de **0,8%** dès le 1<sup>er</sup> septembre dernier, sans attendre 2009.
- A l'avenir, pour mieux protéger le pouvoir d'achat des retraités, et prendre en compte les dernières informations disponibles sur l'inflation, **nous revaloriserons ces pensions chaque année le 1<sup>er</sup> avril**, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à maintenant. C'est une mesure de bon sens qui répond aux attentes des partenaires sociaux et des associations de retraités.
- L'ensemble des dispositions relatives aux retraites sera débattu au Parlement, dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009.

### **LE GOUVERNEMENT TIENT-IL COMPTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ACTUELLE ?**

- Oui. **Le contexte économique mondial renforce notre détermination.** C'est en effet dans les moments de crise comme celui que nous traversons que la solidarité avec nos concitoyens les plus en difficulté doit être la plus forte.
- Pour les titulaires du RMI et de l'allocation de solidarité spécifique, le Président de la République a décidé d'accorder **une prime exceptionnelle pour compenser le retard sur l'évolution réelle des prix en 2008.**
- Cette compensation **viendra s'ajouter à la prime exceptionnelle de fin d'année** (la « prime de Noël » qui existe depuis 1998) en un versement unique. Cette prime sera versée de manière anticipée, **dès la fin du mois de novembre.** Concrètement, une personne isolée sans enfant au RMI percevra **une prime de 220 €, au lieu de 152,45 €, soit près de 68 euros de plus par rapport à décembre 2007.**

#### **Verbatim**

**Le Président de la République, Nicolas SARKOZY, le 28 août 2008 :** « *La solidarité, pour moi, ce n'est pas la charité, ce n'est même pas l'assistance. La solidarité, c'est la fraternité et c'est le respect. C'est d'être avec ceux qui se lèvent tôt le matin, et avec ceux qui n'ont pas assez pour vivre décemment, pour loger leur famille. Je pense notamment aux travailleurs pauvres. C'est d'être aux côtés de tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés pour trouver un logement, un emploi, une activité pour se sentir intégrés.* »

**Le Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, Xavier BERTRAND :**  
« *Nous sommes libéraux et sociaux en même temps* »

**Le Haut commissaire aux solidarités actives, Martin HIRSCH :**

« *Ne cherchez pas à être manichéens, puisque nous essayons de concilier le travail et la solidarité* »

**Luc CHATEL**

Retrouvez l'ensemble des Clés ACTU sur le site : [www.porte-parole.gouv.fr](http://www.porte-parole.gouv.fr)